

RESULTATS 2005 - PERSPECTIVES 2006

Le conseil d'administration de Metaleurop SA, réuni le 21 juin 2006, a arrêté les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Résultats 2005 (comptes consolidés) :

Les principaux chiffres 2005 :

Les comptes 2005 font ressortir une progression significative du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel courant et du résultat net (part du groupe).

<i>En M€</i>	<i>2005(IFRS)</i>	<i>2004*</i>	<i>2003**</i>
<i>Chiffre d'affaires consolidé</i>	<i>230</i>	<i>201</i>	<i>169</i>
<i>Résultat opérationnel courant consolidé</i>	<i>13,1</i>	<i>12,7</i>	<i>-18,3</i>
<i>Résultat net consolidé part du groupe</i>	<i>53,8</i>	<i>8,6</i>	<i>-21,5</i>

* *Chiffres 2004 publiés, après retraitements IFRS*

** *En principes comptables français – chiffres publiés*

Le résultat net intègre un produit exceptionnel de 20,6M€ correspondant aux abandons de créance consentis par les créanciers de Metaleurop SA dans le cadre du plan de continuation homologué par le Tribunal de Commerce de Paris le 24 novembre 2005 et une reprise de provision sur la créance du groupe détenue sur son ancienne filiale espagnole en liquidation, la *Société Minière et Métallurgique de Pennaroya Espagne SA* pour 12,6M€.

Les comptes consolidés 2005 de Metaleurop ont été établis selon le nouveau référentiel international IFRS avec un comparatif au titre de l'exercice 2004 construit selon le même référentiel. La conversion du bilan d'ouverture au 1er janvier 2004 a eu principalement pour conséquence de modifier la valeur nette comptable des postes relatifs aux immobilisations corporelles, aux stocks et aux provisions pour avantages au personnel. L'impact négatif sur les capitaux propres de cette conversion s'élève à -13M€.

Les comptes consolidés 2005 tels qu'arrêtés par le conseil d'administration de Metaleurop SA seront certifiés sans réserve mais avec une observation des commissaires aux comptes. Cette observation est relative à l'existence de nouvelles procédures judiciaires à l'encontre de Metaleurop SA (voir précisions ci-après).

Rappel important :

Jusqu'à la décision de la Cour de Cassation du 19 avril 2005, la société Metaleurop SA, société de tête du groupe Metaleurop, a été en liquidation judiciaire avec maintien de son activité.

Entre le 19 avril 2005 et le 24 novembre 2005, date de la décision du Tribunal de Commerce de Paris arrêtant le plan de continuation présenté par la société, Metaleurop SA a été en redressement judiciaire.

Depuis le 24 novembre 2005, Metaleurop SA n'est plus en redressement judiciaire et met en œuvre son projet industriel articulé autour de trois mots clés *Recycler, Transformer, Valoriser*.

Conditions de marché en 2005 :

- L'exercice 2005 s'est caractérisé par une hausse soutenue des cours du plomb et du zinc.

Le cours moyen du plomb pour l'année 2005 s'établit ainsi à 976 \$ / tonne contre 887 \$ / tonne en 2004 (+ 10 %).

Le cours moyen du zinc pour l'année 2005 s'établit à 1.382 \$ / tonne contre 1.047 \$ / tonne en 2004 (+ 31,9 %).

- Au cours de l'année 2005, l'euro s'est maintenu par rapport au dollar, avec une moyenne annuelle de 1,2434 €/\$. En dépit de cette stabilité et compte tenu de la tendance haussière du plomb et du zinc, les cours de ces deux métaux exprimés en euros ont continué à s'apprécier, avec des moyennes annuelles 2005 nettement orientées à la hausse.

Moyenne annuelle du plomb et du zinc en euro par tonne

	2001	2002	2003	2004	2005
Plomb	531	479	456	714	786
Zinc	990	823	732	842	1 115

- Les conditions d'achat de concentrés de plomb sont restées stables par rapport à 2004. En revanche, les prix des matières secondaires ont fortement augmenté sur le marché européen et plus particulièrement en Allemagne.
- Le marché des métaux spéciaux (germanium, arsenic haute pureté et gallium) est resté atone en 2005, avec néanmoins des signes de reprise dans le secteur des produits à base d'arsenic.

Activités du groupe Metaleurop en 2005 :

Metaleurop SA a démarré l'année 2005 sous le régime de la liquidation judiciaire avec maintien de l'exploitation. Cette poursuite d'exploitation a permis de préserver les relations avec les partenaires commerciaux qui, tout au long de cette période, ont maintenu leur confiance au groupe Metaleurop.

La stratégie industrielle du groupe initiée en 2002, centrée sur les activités de recyclage, a continué à porter ses fruits en 2005. Ses effets positifs ont permis de démontrer la capacité du groupe Metaleurop à pérenniser son activité industrielle.

Avec un résultat opérationnel courant de 13,1 M€, le groupe Metaleurop a poursuivi son redressement en 2005. La plupart des sociétés du groupe ont dégagé un résultat opérationnel positif.

L'activité plomb a représenté en 2005 65,5 % du chiffre d'affaires global du groupe, contre 28 % pour l'activité zinc et 6,5 % pour l'activité métaux spéciaux.

➤ *Activité plomb*

L'activité plomb a généré en 2005 un résultat d'exploitation en hausse.

La production de plomb du groupe Metaleurop s'est élevée à environ 135.000 tonnes.

L'usine de Nordenham plomb en Allemagne reste la plus importante unité industrielle du groupe exploitée par Metaleurop Weser.

Les trois entités de collecte et de cassage de batteries (situées à Villefranche et Escaudoeuvres en France et à Oker dans le nord de l'Allemagne) ont dégagé des résultats satisfaisants grâce, notamment, à la hausse soutenue du cours du plomb exprimé en euros. La période de liquidation judiciaire et la concurrence fortement active en Allemagne ont sensiblement perturbé la politique de reconquête du marché entamée en 2004 par le groupe Metaleurop induisant 6% de perte dans le traitement des batteries effectué par les centres de cassage.

Le recyclage des plastiques issu de la filière plomb est exploité au travers des filiales C2P France et C2P Allemagne. C2P France a initié début 2005 un redéploiement de sa stratégie qui a abouti à un résultat opérationnel en hausse de plus de 100% par rapport à l'année 2004. En revanche, C2P Allemagne reste déficitaire malgré une hausse de 20% de ses ventes.

➤ *Activité zinc*

L'activité zinc (détenue essentiellement au travers de filiales) a dégagé un résultat opérationnel positif bénéficiant notamment de l'augmentation des cours du zinc en 2005 ainsi que de performances industrielles optimisées et ce malgré une perte de part de marché en Allemagne.

➤ *Activité métaux spéciaux*

L'activité des métaux spéciaux est restée atone sans montrer de signe particulier de développement notamment dû à la stagnation du marché des fibres optiques et des télécommunications. En revanche, l'augmentation de la demande asiatique dans le secteur des produits à base d'arsenic semble porter des perspectives nouvelles.

Il en est résulté un résultat pour l'année 2005 sensiblement équivalent à celui de l'année précédente.

Engagements de Metaleurop en matière d'environnement :

La société Metaleurop SA a un important passé industriel et a de ce fait hérité d'un nombre significatif d'anciens sites industriels et miniers pour lesquels il lui incombe d'assumer un ensemble d'obligations en matière environnementale.

La politique pluriannuelle d'abandon de sites après réhabilitation engagée en 2004 en accord avec les DRIRE et les ministères concernés, s'est poursuivie en 2005. Sur les 29 concessions minières détenues par Metaleurop SA à fin 2004, 3 concessions ont été rétrocédées à l'Etat en 2005 après réhabilitation.

Les provisions inscrites au bilan consolidé du 31 décembre 2005 pour la mise en sécurité et la remise en état des concessions jusqu'à la sortie du régime minier s'élèvent à 4,6 M€.

Sur le site de l'Estaque près de Marseille, un programme de dépollution commun avec un autre industriel est mis en place. Un calendrier de fin de chantier de réhabilitation fixé au 31 décembre 2010 a été présenté aux autorités. Cet échéancier est sous réserve des accords et des autorisations requises. Le coût des travaux de remise en état du site de l'Estaque est provisionné à hauteur de 13,3 M€ dans le bilan consolidé au 31 décembre 2005.

Le solde des provisions en matière environnementale concerne des coûts de réhabilitation en Allemagne pour 7,8 M€.

Evolution récente (2006) et perspectives d'avenir :

La priorité du groupe est le respect des engagements souscrits par Metaleurop SA dans le cadre du plan de continuation. Il est rappelé à ce titre que des remboursements importants de créances (objet du plan de continuation) doivent intervenir en 2006 et en 2007 (11,7 M€ par année). Sur la base des éléments dont la société dispose à ce jour et en l'absence d'éléments exceptionnels, il apparaît que la société devrait disposer des ressources nécessaires pour procéder à ces remboursements aux échéances prévues en 2006 et 2007.

Il est prévu que le financement des remboursements à intervenir soit assuré par le cash-flow généré par l'activité de Metaleurop SA, les remontées de dividendes des filiales et le produit de diverses cessions d'actifs non stratégiques. A cet égard, Metaleurop SA a procédé :

- en mai 2006, à l'encaissement d'une quote-part de sa créance sur son ancienne filiale espagnole en liquidation, la *Société Minière et Métallurgique de Pennaroya Espagne SA* pour un montant de 9,8 M€ ;
- en juin 2006, à la cession de sa participation dans la société Penox (détenue par sa filiale à 100% Delot Metal) pour un montant de 0,45 M€.

Au cours des premiers mois de l'année 2006, l'activité du groupe a été satisfaisante profitant de la poursuite de l'embellie des cours des métaux. Les cours du plomb exprimés en euros sont toujours très soutenus alors que les cours du zinc exprimés en euros poursuivent leur hausse en raison d'un déséquilibre grandissant entre l'offre et la demande.

Les premières données connues pour l'année 2006 permettent de confirmer les objectifs et résultats industriels retenus, à savoir :

- des performances industrielles satisfaisantes pour la plupart des usines du groupe malgré les arrêts prévus pour maintenance ;
- un renforcement des positions du groupe sur le marché du recyclage du plomb grâce à une reconquête des parts de marché perdues sur l'approvisionnement de batteries.

Procédures en cours :

Rappel préliminaire

L'année 2005 a été marquée, au cours de son dernier trimestre, par le rejet définitif de l'action en extension engagée par les liquidateurs de la société Metaleurop Nord et par l'homologation du plan de continuation présenté par notre société mettant ainsi fin à la période de redressement judiciaire.

Toutefois, des aléas judiciaires demeurent avec la mise en cause de Metaleurop SA dans deux nouvelles procédures, initiées début 2006, en rapport avec la situation de la société Metaleurop Nord :

- l'une pendante devant le Conseil des Prud'hommes de Lens appelé à connaître des demandes d'indemnité déposées par 586 anciens salariés de la société Metaleurop Nord qui réclament chacun le versement d'une indemnité de 30.000 euros et d'une somme de 300 euros à titre de frais.
- l'autre devant le Tribunal de Grande Instance de Béthune section commerciale intentée par les mandataires liquidateurs de la société Metaleurop Nord qui réclament 50 millions d'euros au titre de l'action en comblement de passif.

Metaleurop entend fermement contester ces demandes lors des audiences de plaidoirie dans ces affaires qui devraient intervenir à la fin du troisième trimestre 2006 ou au cours du quatrième trimestre 2006.

Il est souligné qu'aucune provision n'a été constituée au titre de ces procédures dans les comptes consolidés ou dans les comptes sociaux de Metaleurop SA, eu égard à l'état d'avancement de ces procédures.

Assemblée générale annuelle de la société Metaleurop SA :

Les comptes consolidés et sociaux pour l'exercice 2005 seront publiés au BALO au cours de la semaine du 3 juillet 2006.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires devant statuer notamment sur les comptes de l'exercice 2005 se tiendra le 28 juillet 2006 à 10 heures à l'Hôtel Clarion Saint James & Albany, 202, rue de Rivoli - 75001 Paris.

A l'occasion de cette assemblée, sera soumise à l'approbation des actionnaires la nomination de Monsieur Mathias Pfeiffer comme administrateur de la société pour une durée de trois ans, portant ainsi à cinq le nombre des membres du conseil d'administration.

Contacts presse :

Metaleurop

Servanne Lefébure : 01 58 47 04 75

Euro RSCG C&O

Paul Michon : 01 58 47 95 18 - 06 63 78 97 38